



Sommaire

- ✓ Le Mot du Maire
- ✓ Flash info
Une Marennoise
Miss Corbas 2009
Contournement
ferroviaire
Richard Bally
- ✓ Les commissions
communales
Assainissement
C.C.A.S.
Information
Sports et
Animations culturelles
Voirie
Environnement
Affaires scolaires
Bâtiments
- ✓ Syndicat
intercommunal
SYDER
- ✓ Finances
- ✓ Infos pratiques
- ✓ L'Agenda

du côté de Marennes



Le mot du Maire



Geneviève FERREOL

Impôts locaux...

Les taux d'imposition votés par le conseil municipal n'ont pas changé depuis une quinzaine d'années. Les raisons de votre augmentation d'impôts locaux ne seront donc liées, comme toujours, qu'à l'évolution de la valeur de votre bien et à celles des taux appliqués par nos partenaires territoriaux que sont le Département et la Région.

En période de crise économique, il est effectivement difficile de penser augmentation de charges pour les citoyens ..., sachant qu'aujourd'hui le marché des prestations se calme et qu'avec la même enveloppe nous irons au-delà de nos prévisions immédiates, et par conséquent nous contribuerons au « Plan de Relance » initié par le gouvernement en participant au maintien d'emplois.

Concrètement pour Marennes, la requalification du village entre l'église et la montée de Villette était programmée pour 2009. Dans le contexte actuel, vu le niveau de l'estimation de la prestation, il nous est possible de retravailler en plus la partie « Bascule-Mairie » dès cette année. Nous aurons ainsi réalisé totalement ce travail d'embellissement et de sécurisation entre la Croix de Pierre et la montée de Villette.

Flash Info

UNE MARENNOISE COURONNÉE MISS CORBAS 2009

Mélissa Deschamps par son accession au titre de Miss Corbas 2009, nous replonge quelques 150 ans en arrière, époque où Marennes et Corbas formaient une seule et même commune.

Le prochain projet de notre jeune Marennoise est de participer à l'élection de Miss Rhône.



CONTOURNEMENT FERROVIAIRE LE FUSEAU PLAINE D'HEYRIEUX- SIBELIN NORD RETENU !

DUPÉS !! Nous avons été dupés par des dirigeants manipulés par un système technocratique lourd !! Le CFAL entre Grenay et Sibelin ne sera plus qu'un train de proche banlieue, ainsi Sibelin est sauvé (RFF) ; tout en gardant sa fonction initiale de desserte internationale, le CFAL pourrait générer un trafic dans la vallée du Rhône qui passerait de 90 trains aujourd'hui à 400 à terme.

Dès début mai (délais ?), vos élus manifesteront leur désaccord.



MANIFESTATION À PARIS, LE 21 JANVIER 2009

Nous renouvelons nos remerciements à toutes les bonnes volontés qui ont bravé, ce jour, le froid parisien dans la joie et la bonne humeur. En effet, plus de 1 000 manifestants, représentant élus et milieux associatifs, étaient réunis en cette occasion.

RICHARD BALLY REÇU LE 3 AVRIL À LA MAIRIE

Après 8 ans de présidence au comité des fêtes de la commune, Richard a été chaleureusement remercié pour son investissement dans les animations de notre village.



Commissions Communales

Assainissement

Le SIAVO (*Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Vallée de l'Ozon*) informe les utilisateurs des réseaux collectifs d'assainissement (égouts) que le rejet des produits textiles non tissés (type lingettes jetables) dans les canalisations des eaux usées mettent les pompes de la station de relevage du collecteur des eaux usées, en panne.

Merci d'être vigilants et attentifs à ce problème.

PLUIES DE FÉVRIER

De fortes pluies en février ont, de nouveau, frappé la commune. Le bassin de rétention nettoyé début janvier a bien rempli ses fonctions, ainsi les inondations du Chemin des Sables ont pu être évitées.

RAPPEL : Pour la sécurité de chacun, il est recommandé de ne pas ôter les grilles des regards des collecteurs d'assainissement présents sur la voirie.



Nettoyage du bassin : Combe de Noyon.



Le bassin en eaux : le 6 février 2009

C.C.A.S. Centre Communal d'Actions Sociales

JEUNES DE MARENNES

Si vous avez entre 16 et 26 ans, que vous recherchez un emploi, une formation ou une aide pour choisir un métier, la mission locale de St Symphorien d'Ozon (15, rue Centrale) peut vous aider.

Accueillis et accompagnés par ses conseillères, vous pourrez bénéficier de son atelier C.V., lettres de motivation, préparations aux entretiens d'embauche ; des offres de formations qualifiantes et diplômantes de la Région ; de l'accès Internet ; des conseils en orientation professionnelle.

La commune de Marennes en partenariat avec la Mission Locale peut sans doute vous aider à résoudre des difficultés sociales (santé, logement, ouverture de vos droits sociaux...) par l'intervention de ses spécialistes : assistantes sociales, médecins généralistes, psychologues.

L'ensemble de ces services est gratuit. Sur l'année 2008, 18 jeunes de Marennes ont été reçus en entretien : 11 sont allés à l'emploi et 3 en formation qualifiante apprendre le métier de leur choix.

Les conseillères vous recevront en entretien individuel une fois que vous aurez pris rendez-vous par téléphone au : 04 78 02 50 03, par E. Mail : sud-est@mlrse.org, ou sur place aux horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

A très bientôt.

La Mairie de Marennes et l'équipe de la Mission Locale de St Symphorien d'Ozon.



Information

A l'occasion du prochain bulletin, parole sera laissée aux associations souhaitant communiquer informations et renseignements.

La commission remercie M. Pillon pour sa participation spontanée et efficace à la mise en image de notre bulletin.

Environnement

BRIGADES VERTES

Les Brigades Vertes interviennent sur notre commune depuis de nombreuses années. Elles ont été mises en place par le département du Rhône et ont pour but l'insertion de demandeurs d'emploi.

Cette année, Marennes a chargé ces brigades vertes de l'entretien de nos cours d'eau : l'Ozon et l'Inverse. Dans un premier temps, les embâcles seront retirées du lit des rivières. Ensuite, et après signature d'une convention de passage entre la commune et les propriétaires concernés, les arbres morts et la végétation obstruant l'écoulement des eaux seront coupés et laissés à disposition des propriétaires.



A l'automne, nous sollicitons les brigades

Sports et Animations Culturelles

FÊTE DE LA MUSIQUE

Nous vous rappelons que la fête de la musique organisée conjointement avec l'association « Musique Loisirs » se déroulera le :

samedi 27 juin

en soirée, place du Champs de Mars.

Présente sur le stand de la buvette, l'association se tiendra à votre disposition pour vous fournir tout renseignement utile concernant les cours. Nous accueillerons, en tout début de soirée, les élèves du cours de guitare, puis suivront les groupes...

MATINÉE PORTES OUVERTES DES ASSOCIATIONS

Comme chaque année, les différentes associations animeront cette journée, qui se déroulera le **samedi 5 septembre** à partir de 10 heures.

Affaires Scolaires

Le projet informatique avance et devrait aboutir d'ici la rentrée prochaine.

Il est prévu de revoir l'équipement informatique dont disposent les élèves.



Carnaval à l'école.

Voirie

AMÉNAGEMENT DU CENTRE VILLAGE (RD 150)

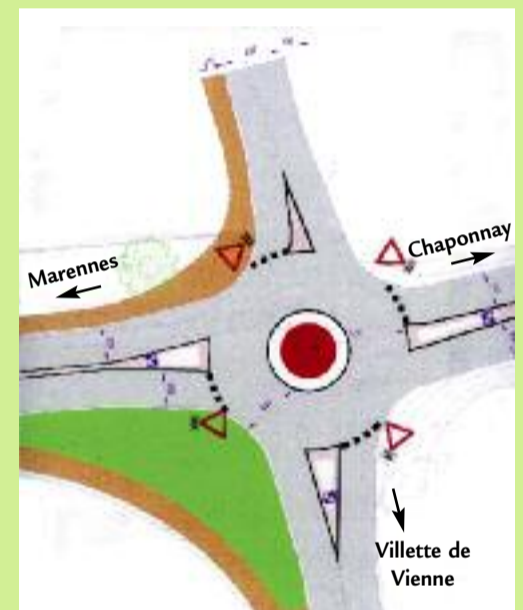
Routes et chemins de notre commune réclament une attention constante. De l'entretien des voies à la réfection ou à la création de nouveaux aménagements, la commission voirie reste rarement inactive.

Dans le cadre de la requalification du centre village, un aménagement est prévu au niveau de l'entrée Est : depuis la route de Villette jusqu'à l'église.

Ces travaux concernent :

- La modification du carrefour montée de Villette - route de Chaponnay, par la mise en place d'un « gira dôme » ou mini giratoire.
- La création de trottoirs recouverts d'un revêtement en enrobé grenailé.
- La pose d'un tapis d'enrobé sur la chaussée.

Afin de mieux sécuriser notre village la municipalité prévoit la mise en place de trottoirs et places de stationnement sur la route allant de la Mairie à la bascule.



SYDER

((Syndicat Départemental d'Energies du Rhône))

RENFORCEMENT DE RÉSEAUX

Les travaux actuellement en cours route de la Croix de Pierre et chemin de Prés des Mûres visent au renforcement du réseau électrique dont la puissance était devenue insuffisante.



STADE

Amélioration de l'éclairage du terrain d'entraînement de foot.



Bâtiments

TRAVAUX À LA SALLE DES FÊTES

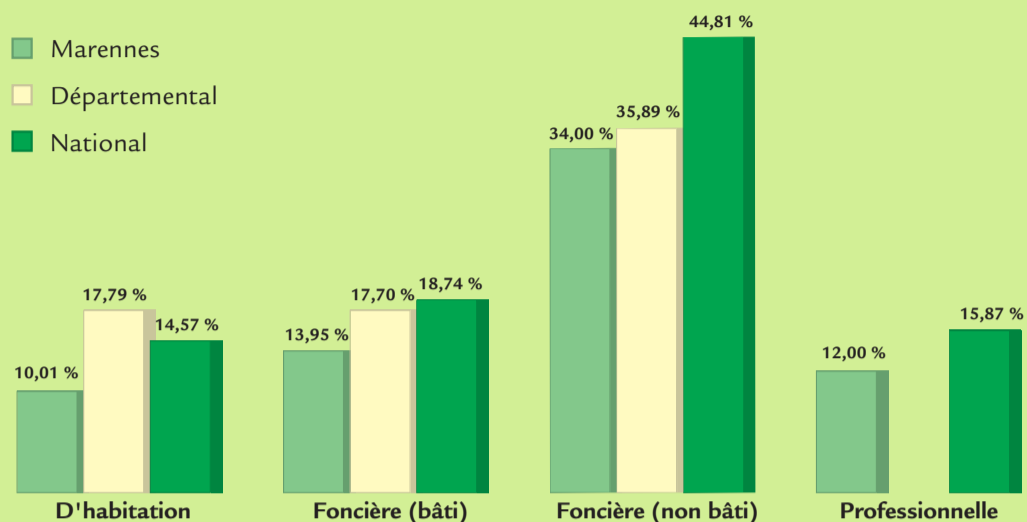
La salle de réunion, au-dessus de la salle des fêtes, fait peau neuve !!!

La moquette murale sera remplacée par une toile peinte et le hall sera rénové.

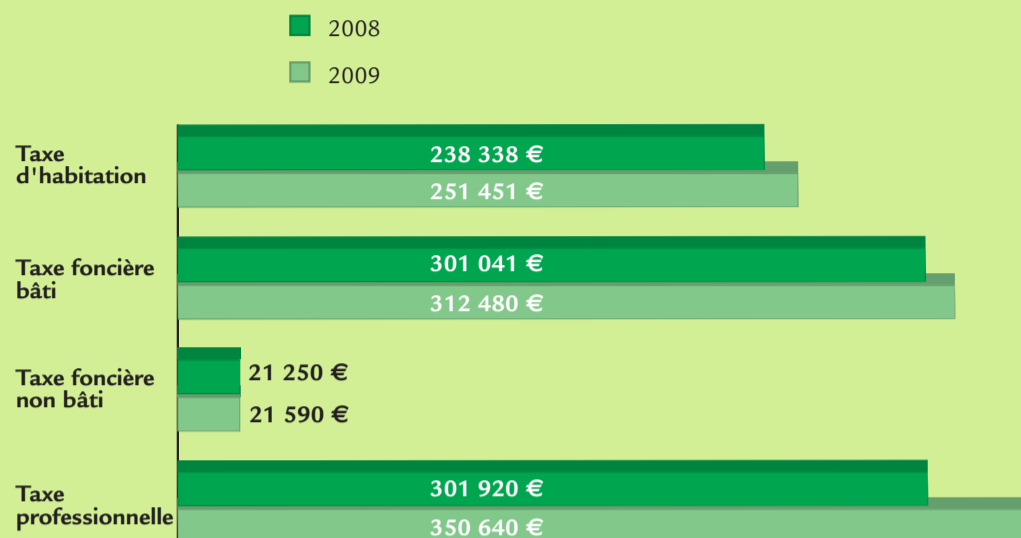
Le bar de la salle des fêtes sera enfin pourvu d'un cumulus indépendant.



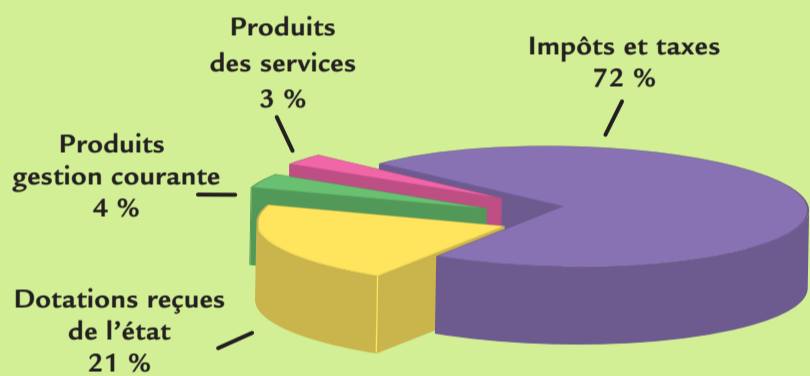
COMPARAISON DES TAXES 2009 EN %



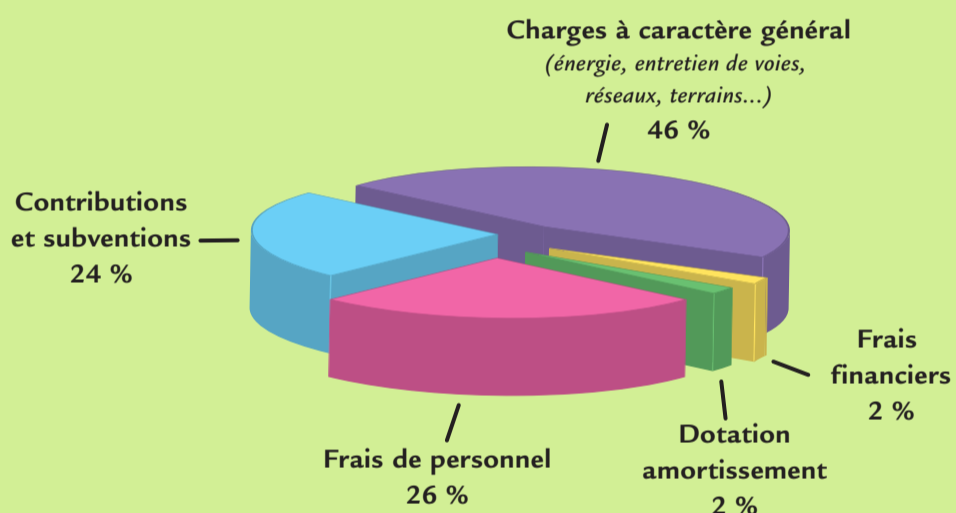
ÉVOLUTION DES RECETTES FISCALES PERÇUES



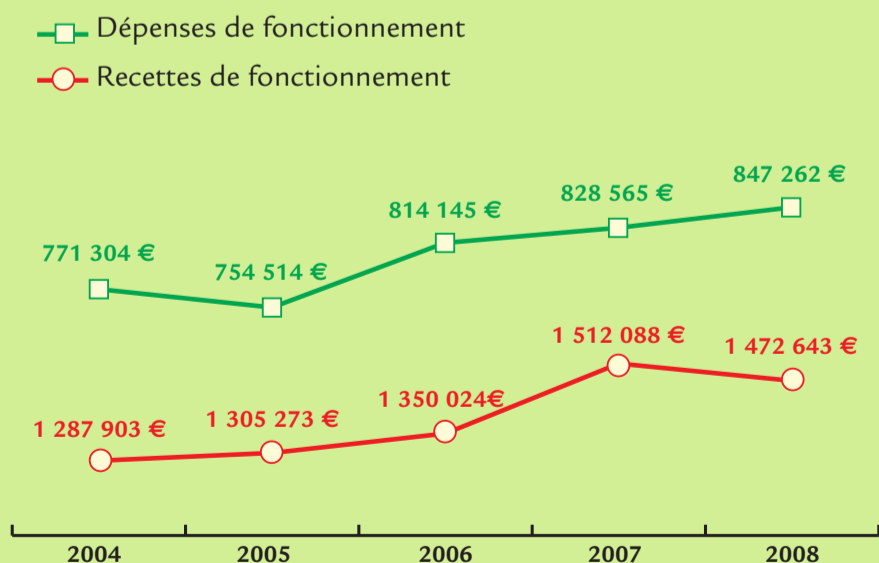
RECETTES DE FONCTIONNEMENT RÉALISÉES EN 2008



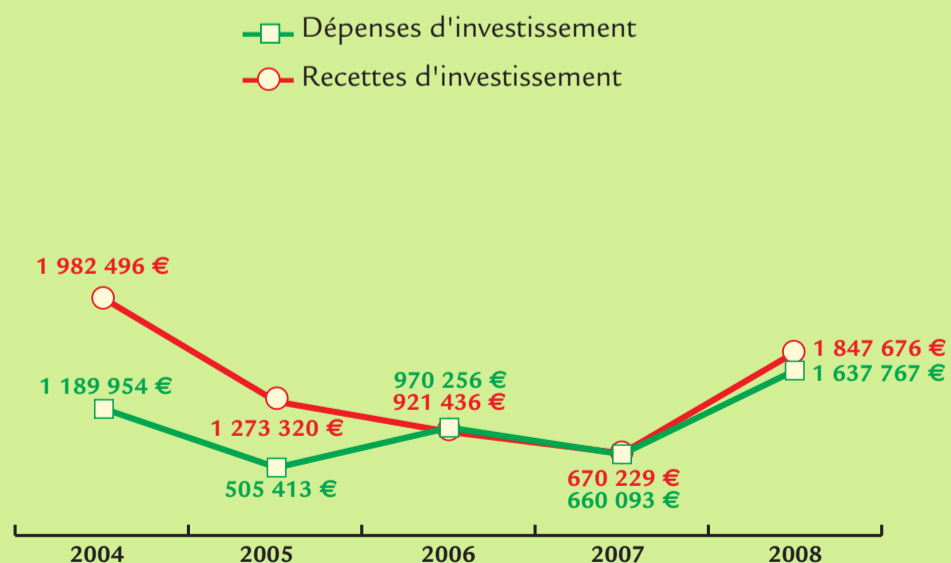
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT RÉALISÉES EN 2008



ÉVOLUTION DES DÉPENSES ET DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT SUR 5 ANS



ÉVOLUTION DES DÉPENSES ET DES RECETTES D'INVESTISSEMENT SUR 5 ANS



ASSAINISSEMENT 2008

| | Dépenses | Recettes |
|----------------|-------------|-------------|
| Fonctionnement | 36 918,61 € | 57 204,90 € |
| Investissement | 29 015,73 € | 45 611,30 € |

Infos Pratiques

ATTENTION : NOUVEAUTÉ PASSEPORTS

Depuis le 1^{er} avril, les passeports ne sont plus délivrés en Mairie de Marennes.
Vous pourrez choisir votre Mairie parmi les suivantes : Vénissieux, Saint Priest, Givors, Lyon, Bron, Villeurbanne, etc....

Renseignements en Mairie ou sur le site Préfectoral :
<http://www.rhone.pref.gouv.fr>

Fiscalité du passeport biométrique :

- > Depuis le 1^{er} janvier 2009, le demandeur fournit la photo :
Passeport pour un majeur : 88 €
Passeport pour un mineur + de 15 ans : 44 €
Passeport pour un mineur - de 15 ans : 19 €
- > A compter de la date de déploiement, deuxième tarif applicable si la photo est réalisée en mairie grâce à la fonction photographique de la station d'enregistrement.
Passeport pour un majeur : 89 €
Passeport pour un mineur de + de 15 ans : 45 €
Passeport pour un mineur de - de 15 ans : 20 €

TÉLÉPHONES ET SITES

D.D.E.
DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT
17, rue Robespierre - 69700 GIVORS
04 37 22 65 40
Permanence téléphonique et accueil (sur R.V.) mardi et jeudi : 9 h à 11 h.
www.urbanisme.equipement.gouv.fr

C.A.U.E.
CONSEIL d'ARCHITECTURE d'URBANISME et de L'ENVIRONNEMENT
6 bis, quai Saint Vincent
69283 LYON Cedex 01
04 72 07 44 55
caue69@caue69.fr

ALLO SERVICE PUBLIC
39 39
www.service-public.fr

CADASTRE
Plus besoin de se déplacer pour rechercher, consulter ou commander une feuille de plan :
cadastre.gouv.fr

PÔLE EMPLOI

Pôle emploi est né de la fusion entre l'Assurance Chômage (ASSEDIC) et l'Agence Nationale pour l'emploi (ANPE).

Sa mission :

- > Accompagner chaque demandeur d'emploi dans ses recherches,
- > Mobiliser tous les moyens nécessaires pour faciliter votre insertion professionnelle (formations, aides à la mobilité...),
- > Assurer le versement d'une allocation aux demandeurs d'emploi qui ont des droits à l'assurance chômage.

pole-emploi.fr

PUITS OU FORAGES DOMESTIQUES

La loi sur l'eau de 2006 a introduit l'obligation de déclarer en Mairie les forages domestiques, existants ou futurs. **Déclaration à faire avant le 31 décembre 2009.**

Imprimés et renseignements en Mairie ou sur le site :

www.foragesdomestiques.developpement-durable.gouv.fr

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

7 JUIN 2009

UTILISATION DE LA SALLE DES FÊTES

Nombre de personnes autorisé par les services de sécurité : 160.

Pas de bruit à l'extérieur de la salle après 22 heures.

Toute activité doit cesser à 1 h du matin, tolérée sous votre responsabilité jusqu'à 2 h.

TARIFS :

> Particuliers habitant la Commune pour (week-end et jours fériés) :

- * apéritif (4 heures) 70 €
- * journée 8 h / 2 h 250 €
- * journée supplémentaire, (c'est à dire samedi + dimanche) 125 €

+ caution 500 euros, attestation d'assurance responsabilité civile et incendie.

> Associations (loi 1901) ayant leur siège sur la commune à MARENNES pour : fêtes, soirées, assemblées générales importantes, bals sur invitation, classes ...

Gratuit + caution 500 euros, attestation d'assurance responsabilité civile et incendie.

HORAIRES

HORAIRES D'OUVERTURE MAIRIE

| | | |
|----------|------------------|-------------------|
| LUNDI | 8 H 30 - 11 H 30 | |
| MARDI | | 13 H 30 - 18 H 30 |
| MERCREDI | 9 H 00 - 12 H 00 | |
| JEUDI | 8 H 30 - 11 H 30 | |
| VENDREDI | | 13 H 30 - 17 H 30 |

marennes69@wanadoo.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DÉCHETTERIE

| | | |
|----------|------------------|-------------------|
| LUNDI | | 16 H 00 - 19 H 00 |
| MERCREDI | 8 H 30 - 12 H 00 | 13 H 30 - 18 H 30 |
| SAMEDI | 8 H 30 - 12 H 00 | 14 H 00 - 19 H 00 |

N° Vert du SITOM : 0800 069 038

L'accès à la déchetterie avec la validité 2007 est toujours valable.

HORAIRES D'OUVERTURE BIBLIOTHÈQUE

| | | |
|----------|-------------------|-------------------|
| MERCREDI | | 15 H 00 - 18 H 00 |
| JEUDI | | 16 H 00 - 17 H 30 |
| SAMEDI | 10 H 00 - 12 H 00 | |

bibliotheque-marennes69@wanadoo.fr

PERMANENCE ARIM DU RHÔNE

Vous êtes propriétaire, vous souhaitez améliorer votre logement en matière de sécurité, de salubrité ou d'équipement, d'isolation acoustique ou d'accessibilité et d'adaptation aux personnes en situation de handicap, la commune de MARENNES a engagé une action d'information et d'assistance administrative.

L'ARIM DU RHONE a été chargée de la mise en œuvre et de l'animation de cette action.

Pour l'ouverture d'un dossier ou toute information, des permanences ont lieu le premier mercredi du mois, de 9h30 à 11h30, en Mairie.

Contact :

Tél. 04 37 28 70 20 ou
mail : rhone@pact-arim.org

INSCRIPTIONS ÉCOLE

Pour les inscriptions à l'école maternelle des enfants nés en 2006, prendre rendez-vous par téléphone au 04 78 96 92 33. Se munir du carnet de santé, du livret de famille ainsi que d'un certificat médical d'aptitude à la vie en collectivité.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Résultat de l'enquête du recensement de 2006 :

A Marennes la population légale en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2009 est de 1615 habitants, une augmentation de 137 personnes depuis 1999, progression de 9,3%.

"Du côté de Marennes" a été tiré en 800 exemplaires, par l'Imprimerie Corbasienne - Tél. 04 72 50 21 63 sur du papier issu de forêts durablement gérées avec des encres végétales.
Directeur de Publication : Geneviève Ferréol - Comité de lecture : Commission Information



- ✓ **Dimanche 19 Avril** : Expo-vente « Ateliers Créatifs Marennois »
- ✓ **Samedi 25 Avril** : Concours « Pétanque Marennoise » au stade
- ✓ **Dimanche 26 Avril** : Repas « Anciens Elèves », Randonnée « Voaga » à Communay
- ✓ **Vendredi 8 Mai** : Défilé 9h 30 avec « U.F.A.C. » et la Fanfare de St Pierre de Chandieu suivi d'un apéritif
- ✓ **Samedi 9 Mai** : Repas club « Renaissance Marennoise »
- ✓ **Mercredi 13 Mai** : Assemblée Générale « AISPA »
- ✓ **Samedi 16 Mai** : Repas dansant « Classes en 9 »
- ✓ **Vendredi 5 Juin au Dimanche 21 Juin** : Tournoi de Tennis
- ✓ **Dimanche 7 Juin** : Gala de fin d'année « Musique Loisirs »
- ✓ **Samedi 13 Juin** : Tournée Vente des brioches et Concours de Pétanque, « Classes en 9 »
- ✓ **Dimanche 14 Juin** : Tournée Vente des brioches, « Classes en 9 »
- ✓ **Samedi 20, Dimanche 21 Juin** : Gala de danse « Les Océanes » salle Toboggan, à Décines
- ✓ **Vendredi 26 Juin** : Fête fin d'année des Ecoles
- ✓ **Samedi 27 Juin** : Fête de la Musique « Animation Mairie »
20^{ème} anniversaire « Pétanque Marennoise »
- ✓ **Lundi 29 Juin** : Goûter des Océanes au stade
- ✓ **Samedi 4 Juillet** : Concours de pétanque « UFAC » au stade
- ✓ **Lundi 13 Juillet** : Fête du 14 Juillet « Comité des fêtes » au stade
- ✓ **Samedi 18 Juillet** : Concours « Pétanque Marennoise » au stade
- ✓ **Samedi 5 Septembre** : Matinée Portes Ouvertes à la Maison des Associations, de 10 h à 13 h
- ✓ **Samedi 12 Septembre** : Remise des cartes de Chasse
- ✓ **Samedi 19 Septembre** : Concours « Pétanque Marennoise » au stade
- ✓ **Samedi 26 Septembre** : Coinche Club « Renaissance Marennoise »